


DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS USSES ET RHÔNE Séance du 24 juillet 2019	Envoyé en préfecture le 25/07/2019 Reçu en préfecture le 25/07/2019 Affiché le  ID : 074-200070852-20190724-CIAS_20_2019-BF
Nombre de Conseillers : En exercice : 17 Présents : 11 Absents : 6 Pouvoirs : 2 Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 N° CIAS-20/2019	L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre juillet à dix-huit heures trente , le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Ussets et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du Castran, à Frangy, sous la présidence de Monsieur André-Gilles CHATAGNAT Date de convocation : 15 juillet 2019 Présents : Mesdames Carole BRETON, Marie-Chantal FIGUET, Martine FONTE, Claude STOUBENFOLLE, Martine VEYRAT ; Messieurs Bernard CHASSOT, André-Gilles CHATAGNAT, Marc COUZON, Jean-Pierre LONG, Joseph TRAVAIL, Jean VIOLLET. Absents excusés : Mesdames Anne-Marie BAILLEUL, Marthe CUTELLE, Céline FILET, Carine LAVAL, Marie-Antoinette SIMON (pouvoir à Marie-Chantal FIGUET) ; Monsieur Paul COTTERLAZ-RANNARD (pouvoir à André-Gilles CHATAGNAT). Mme Carole BRETON est désignée secrétaire de séance	

OBJET : FINANCES : DM N° 2 Budget principal 2019 CIAS Ussets et Rhône- ouverture de crédits

Vu

- la délibération N°03/2019 en date du 06/02/19 adoptant le budget primitif 2019 - Budget principal du CIAS.
- la délibération N°17/2019 en date du 25/06/19 portant décision modificative N°1
- la délibération N°19/2019 en date du 24/07/19 décidant de recourir à un prêt pour faire face aux frais décidés pour payer la maîtrise d'œuvre de la construction du nouvel EHPAD sis à Frangy,

M. André Gilles Chatagnat, 1er vice-président du CIAS, indique qu'il y a donc lieu de prévoir une ouverture de crédits

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

ADOpte ET APPROUVE la décision modificative N° 2 Budget 2019 CIAS Ussets et Rhône telle que présentée soit

<i>Section d'investissement</i>	dépenses	recette
Cpte 164 souscription d'un prêt		108 300.00
Cpte 2313	108 300.00	
Total	108 300.00	108 300.00

CHARGE les services de procéder aux écritures comptables qui s'imposent

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Par délégation du Président,
André Gilles CHATAGNAT**